

Conseil municipal du 18 Février 2016

Compte rendu

Précisions concernant la délibération 2016-02-04 portant sur une lettre d'avertissement.

La séance du 18 Février, s'est tenue en présence de Jean Pierre Gattebled, concerné par l'éventualité d'une lettre d'avertissement à son encontre.

Rappel des faits :

Lors de la réunion du 17 Novembre 2015, le conseil avait abordé plusieurs points concernant le travail effectué par M Gattebled

- Les horaires de travail, rarement respectés en particulier le matin
- L'état de l'atelier municipal, (désordre, objets à jeter, accès difficile au matériel)
- L'entretien du matériel (outils, engins)
- Tavaux non effectués (poubelles non vidées, container du cimetière plein également depuis longtemps)

D'après les anciens membres du conseil, la situation se dégradait d'année en année. Depuis le nouveau mandat, des remarques étaient restées sans effet

Cette réunion du conseil a été pour JP Gattebled l'occasion de s'exprimer sur ces accusations et d'en reconnaître en partie le bien fondé.

Depuis les entretiens réguliers entre le maire et M Gattebled et un suivi du travail par le premier adjoint et Claude Bonamy, la situation s'est améliorée.

La lettre d'avertissement n'a donc plus de raison d'être mais des efforts doivent être faits, notamment pour l'entretien du matériel et des engins et pour la propreté de la commune.

Questions diverses

Travaux à prévoir rapidement

- Container du cimetière : en ciment et plein de déchets anciens et non triés, il doit être vidé et détruit .
- Des membres du conseil ont suggéré d'utiliser une partie du terrain communal jouxtant le cimetière et entretenu par Claude Bonamy , afin d'installer des poubelles destinées aux déchets du cimetière.
- Sécurité : les tenues des agents communaux ne répondent plus aux normes de sécurité et doivent être remplacées
- Route de chatillon :
 - Les plaques d'égout sont en mauvais état et peuvent présenter un danger pour les piétons et les voitures désirant stationner

- Ecoulement : les eaux pluviales et celles des drainages ne s'écoulent plus correctement au niveau des 2 dernières maisons du village. les buses étant bouchées depuis longtemps, la gêne occasionnée est inacceptable pour M et Mme Polta et M Bauché

Travaux à envisager

- Toilettes publiques : mise aux normes
- Eglise : réparation du plafond
- Maison de l'indrois : frottement de la porte fenêtre sur le carrelage
- Bureau du maire : isolation de la terrasse au dessus
- Etang du Guibouët :
 - Construction d'une cabane : prévoir environ 1500€ de fournitures (d'après Gilles Marc)
 - Remplacement d'une table

Achat à mettre en délibération :

Maison située rue de l'église, mise en vente 15000€ par la famille Chauveau. M le Maire prévoit une proposition à 12000€
Cette maison servirait de local commun aux diverse associations.